

SALLES-ARBUISSONNAS EN BEAUJOLAIS (RHONE)

CONSEIL MUNICIPAL REUNION DU 5 mai 2020

Présents : **LONGEFAY Marie-Claude - BOUCAUD Franck - VAURAZ Christophe - MEY Karine CHEVALIER Jean-Pierre - MATHON Christophe - KOOMEN Chantal - GUILLARME Grégory - DESSEIGNE Alain - RUET Raymond –**

Excusé(s) : - **LALLEMENT Annette - PELLETIER Franck -**

Absent (s) :

Démissions : **CHEVILLON Yannick - DUBRESSON Nathalie - GUYOT Florence**

- *Procuration donnée par Mr PELLETIER à Mme LONGEFAY et par Mme LALLEMENT à Mme KOOMEN -*

LOYERS COMMERCES CRISE COVID-19 :

Pendant toute la période du confinement (17 mars au 11 mai), les deux commerces, le salon de coiffure « NC COIFFURE » et le restaurant « LA BENOITE » installés sur la commune dans des bâtiments communaux, sont fermés, sans aucune activité.

Après renseignements auprès de la Sous-Préfecture et de la perception, le conseil municipal a décidé, après vote à main levée (2 abstentions-10 pour-0 contre), de faire un geste en annulant, les 2 mois de loyers correspondant à la période de confinement.

Ce geste, à titre exceptionnel, permettra à ces deux commerces de surmonter cette crise inédite.

ECOLE ET CRISE COVID-19 :

Une réunion a eu lieu, lundi 4 mai 2020 avec l'école et le mardi 5 mai avec les employés, afin de préparer la rentrée de l'école, à partir du 11 mai.

Cette rentrée se fera en respectant toutes les mesures de sécurité, afin de protéger la santé des enfants, des enseignants et du personnel communal.

Les 11 et 12 mai, seuls les enseignants seront présents. Le jeudi 14 mai, seuls les enfants des cours de grande section de maternelle, de CP et de CM2 seront accueillis. La scolarisation est basée sur le **volontariat** des familles et ne revêt aucun caractère obligatoire.

Il n'y aura pas de cantine, ni de garderie jusqu'à fin mai.

A partir du mardi 2 juin et en fonction de la situation sanitaire, tout sera revu.

ACHATS CRISE COVID-19 :

A ce jour, ont été commandé, les fournitures et matériels suivants :

- 2 hygiaphones (agence postale et bureau d'accueil de la mairie)
- 400 masques chirurgicaux pour les 10 employés municipaux
- 20 litres de gel hydroalcoolique pour les employés et l'école
- 1000 masques tissu à destination des habitants (un par habitant). La distribution sera faite ces prochains jours.
- Savon liquide, nettoyant désinfectant, gants

Les livraisons se font au compte-gouttes.

La Région RHONE ALPES AUVERGNE doit livrer un masque par habitant. La commune se chargera de la distribution auprès de chaque habitant.

TRAVAUX :

a) Toiture Eglise de SALLES :

Reprise des travaux par l'entreprise COMTE, le mardi 5 mai, pour environ 15 jours. Changement pierres d'angle, côté nord.

A l'issue de ces travaux, l'entreprise VOUILLON interviendra pour le nettoyage des chéneaux du clocher et l'installation de la 2^{ème} descente du paratonnerre.

b) Toiture Cloître :

L'entreprise MICOLIER finit les travaux cette semaine.

c) Allées et Pelouse du Chapitre :

L'entreprise CALAD JARDINS a repris les travaux, ce lundi 4 mai, pour la réalisation d'un caniveau en pavés devant la mairie. Mi-juin, quand tous les travaux de l'église seront terminés, sera réalisé le parterre en gohrr, côté nord (vers maison DELMOTTE).

QUESTIONS DIVERSES :

Remplacement Eté Agent technique :

Demande de Mr Nathan KOOMEN. Réponse négative compte tenu que l'agent, Mr GIRARD venant de débiter, n'aura que très peu de congés cette année.

Flavescence Dorée sur la vigne :

Enquête publique (du 4 mai au 25 mai) sur le projet d'arrêté préfectoral

Pose tuyaux :

Demande de Mr RUET Bernard pour la pose de tuyaux en bordure de vignes et d'une route communale.

Fauchage :

Le fauchage des accotements sera réalisé, par Mr Thierry GEOFFRAY, du samedi 9 mai au mercredi 13 mai. La partie « voie communale » est prise en charge par l'agglo et la partie « voie rurale » par la commune.

Mme le Maire remercie les 2 secrétaires, pour le travail réalisé en mairie ou en télétravail, depuis le début de la crise sanitaire, de Josselyne SAUZAY pour l'entretien de la mairie, d'Odile BACHEVILLIER pour la réouverture de l'agence postale et d'Alain GIRARD qui a poursuivi l'entretien des espaces verts de la commune